



Orléans, le vendredi 22 mai 2009

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Premier ministre,

A la suite des contacts que j'ai eus ces derniers jours avec les producteurs de lait du Loiret, je me dois d'appeler tout particulièrement votre attention sur la gravité de la situation dans laquelle ils se trouvent.

Comme vous le savez, le prix du lait payé aux producteurs a chuté de 30% en un an. Cela suscite le très légitime mécontentement de ces producteurs qui considèrent à juste titre que si les choses devaient rester en l'état, non seulement ils ne pourraient plus vivre décemment de leur travail, mais la pérennité de leurs exploitations serait largement compromise.

Dans le département du Loiret, le nombre des producteurs laitiers a chuté de 26% en huit ans.

C'est dire que si des décisions fortes ne sont pas prises, cette production serait véritablement en péril dans le Loiret, alors que je puis témoigner – par les contacts que j'ai eus avec eux – que les producteurs de lait du Loiret sont dynamiques et qu'ils ont consenti d'importants efforts pour moderniser et développer leurs exploitations.

Comme vous le savez également, les décisions prises au cours des dernières années ont malheureusement eu pour effet de réduire très sensiblement les outils de gestion et de régulation des marchés qui avaient été mis en œuvre. Il en est ainsi de la décision d'augmenter de 5% sur cinq ans les quotas à partir de 2009, de la suppression du régime des quotas en 2015, de la baisse des prix d'intervention et des mises à zéro des restitutions.

Cela apparaît d'autant plus paradoxal que, dans l'ensemble du champ économique, il faut aujourd'hui davantage de régulation, de maîtrise et d'organisation – ce qui existait justement en matière laitière.

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

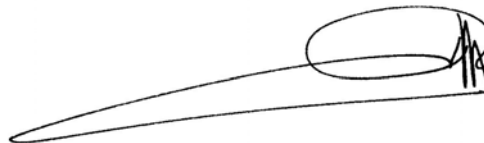
Devant la situation très critique aujourd'hui constatée, les responsables de la section laitière FDSEA et des Jeunes Agriculteurs du Loiret m'ont fait savoir que les modulations régionales des prix – qui semblent envisagées – ne leur paraissent pas de nature à apporter une solution crédible à la crise actuelle.

Ils font trois propositions précises :

- Ils demandent que les propositions concrètes de la FNPL qui prennent en compte la réalisation des marchés et la situation des exploitations laitières soient effectivement appliquées. Celles-ci conduiraient à un prix moyen français annuel d'environ 305€ pour 1 000 litres en 2009, qui se décomposerait en 290€ liés à l'évolution de l'ensemble du marché des produits industriels et des produits d'exportation, et à 15€ correspondant à une prise en compte partielle de l'excès de charges des exploitations laitières.
- Ils demandent un meilleur encadrement des pratiques de la grande distribution et une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière au travers de l'observatoire des marges.
- Ils demandent enfin que des outils de gestion des marchés européens et français soient mis en place pour juguler les écarts de production et de prix. Ils demandent à cet effet que soit donnée à l'interprofession nationale (CNIEL) des moyens d'organisation des volumes et de fixation de l'évolution du prix du lait.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter à ces propositions toute l'attention qu'elles méritent afin de dénouer la crise actuelle et de redonner espoir aux producteurs de lait qui sont actuellement très profondément affectés par la situation très difficile qui leur est faite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma haute considération.



Jean-Pierre SUEUR